

## **ORDRE DU JOUR du CM du 27 juin 2013 à 19 h 00**

Le vingt-sept juin deux mil treize à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Saint Paul sur Yenne, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Anita BOISHARDY, Maire.

### Présents :

Mireille BILLARD, Pierre MOIROUD, Gilles GUSMERINI, Adjoints.

Evelyne CALZAMIGLIA, Guy CHARVET, Marie-Louise PATAT, Annie PIELLARD, Frédéric CHASSARD, Conseillers.

Absents et excusés : Stéphane ARALDI, Emmanuel CLOCHER, Serge PASQUALINI (pouvoir à Mireille BILLARD), Sébastien POULENARD (pouvoir à Anita BOISHARDY).

Secrétaire de séance : Evelyne CALZAMIGLIA.

Date de convocation : 20/06/2013

### ***Approbation du dernier compte-rendu.***

#### **1- Rapport des commissions**

- Conseil communautaire du 10 juin 2013
  - Présentation de la dernière version du film sur les 40 ans de l'intercommunalité
  - Rythmes scolaires
  - Présentation et approbation rapports annuels eau assainissement et déchets
  - Validation des grilles tarifaires pour les activités jeunesse
  
- Réunion de bureau des Maires de la CCY du 24 juin 2013
  - Présentation répartition FPIC : Un nouveau fonds institué en 2012 par l'Etat : péréquation horizontale : prélèvement sur les recettes des ensembles intercommunaux (CCY + communes) à distribuer aux communes moins riches.
  - **FPIC 2013** sur l'ensemble intercommunal : montant total 74 840 €  
CCY : 30 832 €, communes : 44 008 €, Saint Paul (3623 €)
  - Présentation du marché de fournitures, travaux et prestations mises en œuvre dans le cadre d'une tarification incitative pour la gestion des déchets ménagers et assimilés : 2 réponses ont été reçues. La société SITA, la moins disante, a été retenue. Gestion et envoi de factures 2 fois/an. A ce jour, il reste à acquérir les parcelles pour l'emplacement des containers. Information de l'utilisateur par une visite d'une personne à domicile : plaquette d'information, consignes de tri, sacs poubelles).
  - Les conseils municipaux des communes de : Meyrieux, Verthemex, Jongieux, Billième et Lucey décident de ne pas appliquer la loi sur la mise en œuvre des rythmes scolaires.
  
- Conseil communautaire du 26 juin 2013
  - Répartition FPIC
  - Rapports annuels 2012 SPANC et élimination des déchets : le tri sélectif est le seul service excédentaire et doit être encouragé.
  - Approbation du marché de fournitures, travaux et prestations mises en œuvre dans le cadre d'une tarification incitative pour la gestion des déchets ménagers et assimilés.
  
- Conseils d'école de Saint Paul et Saint Jean de Chevelu (Evelyne Calzamiglia)  
Chevelu :
  - Ouverture d'une classe (114 enfants),
  - 9 petites sections et 9 moyennes sections viennent de Saint Paul.Saint Paul :
  - Classe des Grands : bilan très positif de la classe de découverte à Saint François Longchamp,
  - Classe des petits : spectacle musical à Verthemex, Visite du musée des Beaux-Arts et visite du vieux Chambéry.
  - Prochaine rentrée scolaire : 2 classes équilibrées en effectifs : 21 petits et 21 grands.
  - Un exercice incendie a été réalisé ;
  - Compte-rendu de la rencontre de médiation avec l'inspectrice, les enseignants et les parents d'élèves. Les élus ont insisté sur la nécessité des échanges entre l'équipe enseignante et le personnel communal et notamment pour la gestion de la cantine lors des sorties. L'inspectrice

a abordé le sujet du regroupement avec Chevelu ou Meyrieux ou à accueillir les maternelles à Saint Paul. Le conseil devra réfléchir à toutes les options.

## **2- Représentativité des communes au sein du conseil communautaire (communauté de communes de Yenne)**

Le Maire explique que dans le cadre de la loi du 16 décembre 2010 modifiée par la Loi du 31 décembre 2012, le législateur a fixé des nouvelles règles de représentativités des communes au sein des conseils communautaires. Ces nouvelles règles seront applicables aux élections municipales de 2014.

Elle précise que le Conseil communautaire en séance du 8 avril 2013, instance de concertation, a proposé une composition du conseil communautaire à l'amiable entre les communes à la majorité qualifiée, conformément à l'article L. 5211-6-1- I - 2<sup>ème</sup> alinéa du CGCT. Cette répartition a respecté les règles suivantes :

- La population de chaque commune
- Chaque commune dispose au moins d'un siège
- Le nombre de siège ne peut excéder de plus de 25 % celui qui serait attribué à défaut d'accord entre les communes soit 32.

Elle présente le tableau de répartition des sièges comme suit et demande au Conseil municipal de se prononcer.

communes	Population	<b>PROPOSITIONS</b>	<b>Strates démographiques</b>
YENNE	2951	<b>9</b>	<b>≥ 2000 habitants</b>
SAINT JEAN DE CHEVELU	747	<b>3</b>	<b>Entre 500 et 1 999 habitants</b>
SAINT PAUL SUR YENNE	643	<b>3</b>	
JONGIEUX	344	<b>2</b>	<b>Entre 200 et 499 habitants</b>
SAINT PIERRE D'ALVEY	282	<b>2</b>	
MEYRIEUX TROUET	281	<b>2</b>	
TRAIZE	281	<b>2</b>	
LUCEY	280	<b>2</b>	
LA BALME	252	<b>2</b>	
BILLIEME	242	<b>2</b>	
LOISIEUX	185	<b>1</b>	<b>≤ 199 habitants</b>
VERTHEMEX	171	<b>1</b>	
LA CHAPELLE ST MARTIN	148	<b>1</b>	
total	6807	<b>32</b>	

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter la nouvelle répartition des sièges au Conseil communautaire suivant la proposition d'accord amiable soit 32 sièges répartis entre les 13 communes de la Communauté de Communes telle que présentée ci-dessus.

### **3- Aménagement du centre**

Requalification du rd 921 C et viabilisation du lotissement : l'avis d'appel public à la concurrence est prêt à être lancé dans la presse, le conseil finalise le choix sur deux types de mobiliers urbains : bancs et poubelles.

En ce qui concerne le choix de proposer ou non un éclairage public sur la voirie à créer qui desservira le lot 3, le conseil décide de lancer une tranche conditionnelle au dossier de consultation des entreprises. Cette solution a l'avantage d'estimer le coût financier de cette option d'éclairage public. Si la collectivité change d'avis, elle pourra réaliser les travaux dans le cadre du marché.

### **4- Réhabilitation cure**

Le conseil est informé de l'état d'avancement du dossier : le dossier de demande de subvention a été envoyé au Conseil Général, nous attendons maintenant le chiffrage détaillé et quantitatif ainsi que le dossier de consultation des entreprises de l'architecte qui doit intervenir d'ici fin juillet.

### **5- Voirie communale**

- La commission doit se réunir rapidement pour « faire le tour » des voiries.

### **6- Questions diverses**

➤ Forêt :

Réunion relative à l'élaboration du plan d'aménagement forestier 2014-2033 : Guy Charvet fait le compte-rendu de cette consultation préalable du propriétaire avec l'ONF qui recueille les souhaits et besoins particuliers de la collectivité sur les 20 ans à venir : bilan de notre forêt, affouage, les projets et l'amélioration de la desserte à envisager selon le coût et l'obtention de subvention afin d'exploiter les zones vieillissantes, modification du parcellaire

L'aménagement fera l'objet d'une présentation intermédiaire pour aborder les grandes options possibles une présentation finale devant le conseil municipal pour délibération.

Les élus et le secrétariat de la commune seront sollicités par le responsable du projet pour complément d'information au fur et à mesure de la rédaction du document

Vente de bois du printemps : La coupe de bois a été vendue au prix de 15 185 € à l'entreprise Monnet-Sève.

- Fraise à neige : le conseil décide l'achat d'une fraise à neige pour le déneigement des abords des bâtiments publics. Le montant de cet achat est de 1795 €.
- Matériel pour l'employé communal : compresseur, gonfleur, une disqureuse, un poste à souder et des rampes pour mettre la tondeuse sur le camion ont été livrés et permettront à l'employé d'être plus autonome pour des travaux.
- Bâtiments communaux : Le conseil est informé de quelques fuites sur les bâtiments communaux
  - Ecole : fuite d'eau dans la chaufferie : en cours de réparation.
  - Maison du centre : suite à un geste malencontreux lors d'une inspection par le gestionnaire du réseau, une fuite de gaz a été constatée. Cet incident est soldé.
- Les travaux de l'aire de jeux pour adolescents ont démarré avec la modification de l'implantation du grillage.
- Le conseil fixe la date pour un nettoyage des chemins samedi 7 septembre 2013.
- Portage des repas à domicile : au vu du nombre croissant des demandes de portages de repas à domicile, et afin d'offrir un service satisfaisant, le fonctionnement des tournées a été modifié et

sera organisée en 2 temps : une première tournée le matin et une seconde l'après-midi (pour le repas du lendemain).

- Le conseil est informé que le recensement de la population de Saint Paul aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Des agents recenseurs passeront dans les foyers.

Dates à retenir :

- Prochain conseil : le jeudi 25 juillet 2013
- Nettoyage des chemins : samedi 7 septembre 2013 en matinée.